

La vérité ?

Un résident de 72 ans est retrouvé sur le sol, dans le sang, les selles, l'urine. La famille porte plainte à juste titre et un signalement est fait à l'ARS (Voix du Nord 26/06).

Les faits :

- Le patient est retrouvé à terre : à quelle heure ? On ne sait pas ! On parle de 7h30 ou de 9h30.
- Le médecin de garde a été appelé : à quelle heure ? On ne sait pas ! Ce serait pourtant facilement vérifiable les appels étant tracés
- Le médecin ne s'est pas déplacé : pourquoi ?
- L'équipe de nuit était en sous effectifs, suite à un arrêt maladie pourtant déclaré 5 jours auparavant et non remplacé : Pourquoi ?
- Aucune alarme n'a été déclenchée.
- Le patient a fait plus de dix chutes du même type dans le mois qui précède, il n'était pourtant équipé d'aucun dispositif d'alerte antichute. Pourquoi ?

Partant du vieux principe qu'il est plus commode de charger des lampistes plutôt que d'afficher la vérité susceptible de mettre en cause directement la direction et ses méthodes de management, la direction (on n'est jamais mieux servi que par soi même) s'est montrée prompte, comme à son habitude, à désigner des coupables, rejetant toute la faute sur 2 aides-soignantes en CDD. Elles seront sanctionnées et bien entendu leurs contrats ne seront pas reconduits.

Le témoignage de l'une des deux aides-soignantes n'a pas changé depuis le début : « Elle est passée à 5h30 dans la chambre du patient, en faisant son tour de surveillance et tout était normal, le résident était dans son lit ».

Cette version pose forcément problème à la direction, car, elle rejette la responsabilité sur l'organisation de l'hôpital. Dès lors, c'est courage et chape de plomb, allumage de contres feux et carpaccio de lampistes, jusqu'à leur promettre de les aider à retrouver du boulot en échange d'une démission (Comme ça, pas d'indemnité de perte d'emploi, pas de procédure contradictoire, fermez le ban, y'a rien à voir, affaire réglée !).



Des questions ?

Nous espérons que les bonnes questions pourront être posées par les enquêteurs :

- Pourquoi les résidents multi récidivistes de la chute ne sont pas équipés d'un système d'alerte anti-chute alors que la plupart des personnes âgées vivant chez elles le sont ?
- Pourquoi laisse-t-on une résidence en sous effectif, alors même que l'institution était prévenue de cet arrêt depuis 5 jours ?
- Combien de cas identiques sont tus parce que les familles ne sont pas au courant ou ne déposent pas plainte ?

Pour la CGT, il est impératif d'arrêter l'omerta et d'engager un véritable plan sur nos EHPAD en mettant en adéquation le personnel aux besoins de nos résidents.

Plus de bouc émissaire, une action immédiate par le renfort des effectifs, la résorption de l'emploi précaire.

